



Je vais vraiment perdre 30% de pension de retraite ?!

Avec notre système actuel de retraite par répartition voilà comment est calculé le montant de notre pension

Pour le privé
on prend les

25

meilleures années
(10 meilleures avant 1993)



Pour le public
on prend les

6

derniers mois.



Avec le système de retraite par point voulu par Macron, le calcul se ferait sur la totalité de la carrière :

43 annuités

avec ses aléas : précarité, temps partiel subi, salaires faibles, etc ...

C'est mathématique !!
les pensions vont baisser de 20 à 30 % !
Si on ne bouge pas !